

No. 1,714—Mr. Roy (Laval)—June 2—

1. Does the Canadian Broadcasting Corporation have a policy with regard to employees being sued following verbal or written comments and, if so, what is it?

2. Over the past ten years, have any CBC employees been sued and, if so (a) how many (b) how much money did the CBC spend on their defence?

3. During the same years, were any employees who were sued, found guilty and, if so (a) how many (b) what was the amount of the settlements, including any out of court settlements?

No. 1,716—Mr. Cossitt—June 6

1. Is the RCMP investigating the possible misuse of the Unemployment Insurance Commission Centre in Montreal, Quebec, by persons employed by the government on behalf of outside interests and, if so (a) on what date did the investigation commence (b) on what date will it be completed (c) for what reason is the investigation taking so long (d) will the results be made public and, if so, on what date (e) will charges be laid if any infractions of the law are discovered (f) will the government make public on completion of the investigation any connection with the case by Key Data Canada?

2. Will the government make public, at the conclusion of the investigation, whether or not Mr. Robert Kingsley, Director of the Regional Payment Centre, Montreal, Quebec, and/or Mr. D. Mainville, Chief, Computer Regional Director at the time were involved and what part they played in the incident?

3. Will the government confirm, by name and job designation, whether or not an employee of UIC received a swimming pool in return for his co-operation?

4. Will the government make public, at the completion of the investigation, whether or not it was determined that certain employees were given twenty dollars in plain envelopes in an attempt to associate them with the venture and what the names of those persons are who took such envelopes?

No. 1,717—Mr. Brisco—June 7

1. Were efforts made to find Canadians of equal competence to those of Americans working on the Ark Project in Prince Edward Island and, if so, what were they?

2. Has an application been made to license in Canada the design components for the Ark Project which were manufactured in the United States?

3. Were plastics for the Ark Project greenhouse imported from the United States and, if so, has any effort been made to manufacture the same types of plastics here in Canada and, if so, by whom?

4. Is the Ark Project report to the government approximately three feet long and available in limited quantities at a price ranging from \$200 to \$250 per copy?

N° 1714—M. Roy (Laval)—2 juin—

1. La Société Radio-Canada a-t-elle une politique à l'égard d'employés qui, à la suite de commentaires ou d'écrits, seraient poursuivis devant les tribunaux et, dans l'affirmative, laquelle?

2. Au cours des dix dernières années, des employés de Radio-Canada ont-ils été traduits devant les tribunaux et, dans l'affirmative, a) combien, b) quel montant d'argent la Société a-t-elle consacré à leur défense?

3. Au cours de ces années, des employés traduits devant les tribunaux ont-ils été reconnus coupables et, dans l'affirmative, a) combien, b) quels ont été les frais de règlement, y compris les règlements hors cour?

N° 1716—M. Cossitt—6 juin

1. La Gendarmerie royale du Canada mène-t-elle une enquête sur les abus qui auraient été commis dans l'utilisation de l'ordinateur du centre de la Commission d'assurance-chômage de Montréal (Qué.) par certains fonctionnaires au profit d'autres personnes et, dans l'affirmative, a) quand l'enquête a-t-elle été ouverte, b) quand sera-t-elle terminée, c) pourquoi est-elle si longue, d) les résultats seront-ils portés à l'attention du public et, dans l'affirmative, quand, e) certaines personnes seront-elles inculpées si l'on découvre qu'il y a eu infraction à la loi, f) une fois l'enquête terminée, le gouvernement rendra-t-il public le rôle qu'aurait pu y jouer *Key Data Canada*?

2. A la conclusion de l'enquête, le gouvernement précisera-t-il si, oui ou non, le directeur du centre de paiement régional de Montréal (Qué.), M. Robert Kingsley, ou le chef, M. D. Mainville, alors directeur des services régionaux informatisés, étaient impliqués dans cette affaire et quel rôle ils y ont joué?

3. Le gouvernement confirmera-t-il, en donnant les nom et poste de la personne en cause, si un employé de la C.A.-C. a effectivement reçu une piscine pour sa collaboration?

4. Le gouvernement dira-t-il, une fois l'enquête terminée, s'il a été possible de prouver que certains employés ont reçu sous pli vingt dollars pour essayer de les associer à cette entreprise et donnera-t-il le nom des personnes qui les ont acceptés?

N° 1717—M. Brisco—7 juin

1. A-t-on cherché à embaucher des Canadiens aussi compétents que les Américains qui travaillent au projet Ark à l'Île-du-Prince-Édouard et, le cas échéant, comment?

2. Une demande de brevet a-t-elle été présentée au Canada pour les pièces fabriquées aux États-Unis et destinées au projet Ark?

3. Le plastique utilisé pour la serre du projet Ark a-t-il été importé des États-Unis et, dans l'affirmative, a-t-on essayé de faire fabriquer le même type de plastique au Canada et, le cas échéant, par qui?

4. Le rapport sur le projet Ark soumis au gouvernement mesure-t-il trois pieds de long et est-il disponible, en nombre limité, à un prix variant entre \$200 et \$250 l'exemplaire?